

# INFORMER - MOTIVER - MOBILISER

## pour les assises du 100<sup>ème</sup> congrès départemental de l'UDSPM



## Assemblée générale ordinaire du dimanche 21 mai 2006

### PROCES VERBAL



08 h 40, **le Lt. colonel François GOULET**, président de l'U.D.S.P.M déclare ouvertes les assises du 100<sup>ème</sup> congrès départemental. Il souhaite la bienvenue aux sapeurs-pompiers, aux personnalités et aux autorités civiles et militaires rappelant que le bureau de vote est ouvert jusqu'à 10 heures.  
Il adresse ses remerciements à Monsieur Dominique LEVEQUE, maire d'Aÿ, au capitaine Jean-Claude LE BIHAN, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de la C.C.G.V.M, à l'adjudant Stéphane LE BIHAN, chef de centre, aux services administratifs et techniques de la ville d'Aÿ ainsi qu'au colonel BONNETON D.D.S.I.S de la Marne pour l'aide apportée dans l'organisation de cette manifestation.

Avant de donner la lecture des personnes excusées, le président revient quelques instants sur les difficultés d'organisation de cette centième édition.

Après le coup du référendum de l'an dernier, cette année, merci la Poste ! En grève à Reims tout le mois de mai, le mouvement très suivi, a fortement perturbé la réception des bulletins d'inscription, obligeant le comité d'organisation à faire chauffer téléphone et fax auprès des unités afin d'obtenir des réponses.

C'est précisément pourquoi le président tient à remercier et à féliciter les secrétaires et les membres de la commission des placements pour avoir réussi à placer dans la salle des fêtes les quelques 500 convives qui vont, ce midi, participer au banquet officiel.

Il demande également l'indulgence des congressistes dont les inscriptions ne seraient pas parvenues en temps, mais qui sont prévues être gérées au coup par coup au stand de l'U.D.S.P.M.

Le président soumet ensuite au vote de l'assemblée, le procès verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2005. Adopté à l'unanimité.



**L'AC Claude DUTILLET**, trésorier général dresse le bilan financier des comptes de l'U.D.S.P.M pour l'année 2005 en le détaillant ligne par ligne et poste par poste.

**Monsieur TRUBERT**, expert comptable représentant le cabinet MAZARS et GUERARD confirme à son tour que les comptes du bilan susmentionné sont réguliers et sincères et qu'il n'a aucune observation à formuler.

Le président remercie l'expert comptable et félicite le trésorier général pour la minutie de son délicat travail, ainsi que pour sa présence quasi journalière au siège de l'U.D. Soumis au vote de l'assemblée, le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le mandat de commissaire aux comptes du cabinet MASARS et GUERARD arrivant à expiration lors de la présente assemblée, le président soumet au vote la reconduction du cabinet d'expertise comptable en proposant la nomination de Monsieur BOSCHER en tant que commissaire aux comptes suppléant de Monsieur TRUBERT. Adopté à l'unanimité.

L'adjudant-chef Claude DUTILLET propose les nouveaux taux de cotisations pour l'année 07 :

- Caisse Union : .. 18,10 €
  - Caisse de secours : .. 22,00 €
  - Caisse décès : .. 12,70 €
  - Indemnité décès : ... 625,00 €
- Soumis au vote, ils sont adoptés à l'unanimité.

Le président salue l'arrivée des délégations de sapeurs-pompiers martiniquais et allemands. C'est au tour du caporal Vincent CHATILLON, « l'informaticien maison » de présenter le diaporama de l'U.D.S.P.M qu'il vient de réaliser et qui est destiné à faire découvrir ou redécouvrir notre Union à tous les corps de sapeurs-pompiers des cinq arrondissements marnais par l'organisation de réunions d'information.

Vincent CHATILLON rappelle ensuite que le site Internet de l'U.D.S.P.M [www.udsp51.fr](http://www.udsp51.fr) fonctionne bien, qu'il est très visité et qu'il est ouvert à tous les sapeurs-pompiers marnais. Le président le remercie et le félicite pour son travail de qualité, ainsi que pour son étroite collaboration avec la commission informatique.

